REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET:

Budget Annexe
Auberge de
Jeunesse
Examen et vote
du Compte
Administratif
Exercice 2020

Nombre de Conseillers

- Communautaires:

 en exercice: 28
- présents à la séance : 21

Date de l'envoi et de l'affichage de la convocation : 31 mars 2021

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte-rendu de la séance : 22 avril 2021

Indiquer si le Conseil a décidé de se former en comité secret : Non



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 8 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit du mois d'avril, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etaient présents: MM. Francis BERGOGNE 1er Vice-Président, Didier COUDERC 3ème Vice-Président, Philippe MARTIN 4ème Vice-Président, MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5ème Vice-Présidente, Laurent TOIRON 6ème Vice-Président, Mme Régine BOURGADE 7ème Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Thierry JACQUES, Vincent MARTIN, Philippe POUGET, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Régine PAILHAS, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

<u>Etaient représentés</u>: M. Bruno PORTAL (Philippe POUGET), MMES Aurélie MAILLOLS (Françoise AMARGER-BRAJON), Stéphanie PASI (Benoit VALARIER) Patricia ROUSSON (François ROBIN), Conseillers Communautaires.

<u>Etaient absents</u>: MM. Laurent SUAU Président, Claude MEISSONNIER 2ème Vice-Président, Mme Elizabeth MINET-TRENEULE Conseillère Communautaire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, M. Vincent MARTIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Sous la présidence de M. Francis BERGOGNE, 1^{er} Vice-Président, et hors de la présence du Président, le Conseil Communautaire :

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-31 et D2342-11 et suivants,
- **Vu** le Compte Administratif de l'exercice 2020 du Budget Annexe « Auberge de Jeunesse », dont les résultats globaux sont les suivants :

CONSIDERANT que le Compte Administratif est conforme à la balance certifiée des résultats fournis par le Receveur Municipal,

ARRETE ainsi qu'il suit les résultats définitifs :

Auberge de Jeunesse

· ·		Investissement E	xploitation
*RESULTATS** ANTERIEURS	eer l	-15 830,00	9 079,32
RECETTES	Réalisations RàR	15 830,00	55 229,00
DEPENSES	Réalisations RàR	17 200,00	38 440,16
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-1 370,00	16 788,84
	Compte tenu des RàR	-1 370,00	
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-17 200,00	25 868,16
	Compte tenu des R à R	-17 200,00	25 868,16
		8 668,16	

Après délibération, le Conseil Communautaire avec 22 voix pour 3 abstentions **ADOPTE** les propositions du rapporteur.

Pour extrait conforme, Mende, le Le Président, Laurent SUAU

28/04/2021

